ABONNEMENT

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées:

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

A MONSIEUR J. A. F. BLEAU

MAIRE DE LA CITÉ DE ST. BONIFACE, À L'OCCASION DE SES NOCES D'ARGENT LE 6 JUILLET 1911.

Si le peuple à vos pieds se presse,
Si les mains pressent votre main
Si la parole vous caresse,
Si l'allégresse bat son plein,
C'est que le peuple a la mémoire
Des vieux amis du bon vieux temps
C'est qu'il se plait à rendre gloire
Au cœur d'or, aux noces d'argent.

Nul besoin de grande parade:
Mais du bonheur dans tous les yeux;
Se sentir meilleur camarade
En se sentant devenir vieux,
Penser que de toute âme humaine
On a les bénédictions,
Que le temps avec lui n'amène
Que du bonheur la fruition.

N'est-ce pas noble récompense
D'une vie de probité,
De vos efforts dans la défense
Des droits de la noble Cité,
Du dévouement qui vous anime
A marcher toujours de l'avant,
A ne compter rien comme infime
Qui parait nous faire plus grands?..

Merci ! Bravo ! Monsieur le Maire !
Vivez longtemps, vivez heureux !
Que chaque jour vous soit prospère,
Que plus tard, en ce même lieu
Nous honorions la cinquantaine
Cheveux blancs contre cheveux blancs !
Nous garderons assez d'haleine
Pour crier: "C'est un bon vivant !"

P LARDON

St. Boniface, le 4 juillet 1911.

Chronique de la Province

STE ANNE DES CHENES

—Comme les années passées, il y aura le pélerinage annuel le 26 juillet jour de la fête de la bonne Ste Anne, laquelle sera précédée de quarantes heures qui se termineront la veille.

—Il y aura un autre pélerinage le 1er Août. Les pélerins viendront par train spécial. La Cie du C. N. R. mettra à leur disposition des chars. Il y aura un sermon donné par un Révérend Père Oblat.

—Nous avons eu une magnifique procession du T. S. Sacrement. Deux reposoirs ont été érigés l'un à la croix du jubilé sur la propriété de M. F. Bleau l'autre à la résidence de M. Hébert.

—M. Roger Goulet est venu présider aux examens des élèves du Couvent.

—A l'occasion de sa visite pastorale Mgr l'Archevêque a baptisé, et confirmé Mlle M. Agnès Boyer âgée de 14 ans pensionnaire protestante du couvent. Deux autres de ses amies qui ont subi leur examen ont demandé à leurs parents la permission de devenir membre de l'Eglise catholique et montrent une bonne volonté admirable.

—M. Roger Goulet dans son discours à la fête de la Société St. Joseph de Ste. Anne et M. le Curé ont apuiyé sur la conservation et le développement de la foi catholique et decette belle langue française. Pour nous métis canadiens-français, a dit M. le Curé, notre drapeau c'est le drapeau tel qu'il a été adopté par le comité de l'Union Nationale Métisse et pour les canadiens-français le drapeau Carillon Sacré-Coeur. La foi, la langue française et les drapeaux nationaux voilà l'égide sacré des deux populations métisse et canadienne-française.

Deux noces de Diamant

M. A, Jacques, épicier de cette ville, laisse ce soir pour la province de Québec, où il doit assister aux noces de diamant de deux de ses tantes

L'une, Sœur Jacques, sœur de la Charité de Montréal, célèbre ses noces de diamant de profession le 20 juillet; l'autre, Madame Joseph Desaulniers, est la marraine de M. Jacques et réside à Louiseville.

Soeur Guérin et Soeur Dufrost de Toledo, Ohio, soeurs de M. Jacques, assisteront aussi à ces doubles noces de diamant.

Nous souhaitons à notre heureux concitoyen, un bon voyage et beaucoup de joies dans cette visite à la province mère qu'il n'a pas revue depuis 31 ans.

A Propos de la fete Nationale Francaise

AUX DAMES FRANCAISES ET CANADIENNES-FRANCAISES

Une fête est tellement plus belle quand les dames y participent elles en rehaussent l'éclat et la font plus attrayante à tous les point de vue. Chaque dame française ou de langue française devrait prendre l'initiative d'entrainer son entourage dans cette démonstration. Elles devraient surtout prendre l'initiative de réchauffer cet enthousiasme patriotique qui menace de s'atrophier sous l'inffluence de l'isolement. L'occasion de notre fête nationale leur fournit donc un prétexte d'affirmer l'influence qu'on leur reconnait sur les choses de France ou françaises et cette influence ne pourrait manquer de donner plus d'élégance et de distinction à notre fête.

Nous avons besoin de votre aide, Mesdames, notre situation n'est peut-être pas ce quelle pourrait être et si nons n'y prenons garde, nons risquons de perdre notre individualité et d'être submergés parmis autres nationalités.

Pensez donc au joli mouvement que vous ferez en épinglant le ruban tricolore sur la poitrine de vos maris, de vos enfants, pères ou amis et pendant le court instant ou vous chiffonnerez ce morceau d'étoffe vous ne pouvez vous défendre d'une certaine émotion.

C'est le magnétisme des trois couleurs.

Nous comptons donc sur vous Mesdames, et vous ne pourrez pas vous dérober à ce devoir qui vous incombe, d'entretenir parmi les vôtres ce sentiment d'enthousiasme français qui est comme un trait d'union entre la France et le Canada français.

Puis quand nous aurons dit que les membres organisateurs ont fait de grands efforts afin que la fête soit pleinement réussi; que les salons choisis sont spacieux et brillamment illuminés; que des ventilateurs seront installés dans la salle du banquet et de bal, que tous les moindes détails ont été prévu afin de garantir le maximum de confortз toutes les personnes qui voudront bien se joindre à nous, nous espérons que les hésitations tomberont devant cette bonne volonté d'accomplir une manifestation française imposante.

Pelerinage a Ste Anne des Chenes

Il y aura pélerinage à Ste Anne des chênes mardi, le premier août prochain.

Départ de Winnipeg à 8 heures du matin.

Le convoi arrêtera à St. Boniface, Navin et Lorette. Retour à cinq heures du soir.

Passage aller et retour pour adultes $0.75, pour enfants 40 cts

On est prié d'apporter une collation.

Le nombre des billets est limité pour éviter l'encombrement. On voudra bien se les procurer chez le portier de l'Archevêché.

Par ordre,
Arthur Béliveau.

Le Manitoba

MERCREDI, 12 JUILLET 1911

M. et Madame J. A. F. Bleau

Les noces d'argent de Son Honneur le Maire et de Madame Bleau ont été célébrées avec beaucoup d'éclat.

Les citoyens de St. Boniface ont voulu à cette occasion témoigner leur estime au premier magistrat de la Cité, et ils y ont mis tant d'entrain que ce fut presque une fête civique.

Les Echevins sous la Présidence du Dr Lachance ont organisé une démonstration sympathique et le matin un grand nombre de citoyens se sont rendus en automobiles à la résidence du Maire pour lui faire escorte jusqu'à la Cathédrale ou une messe solennelle fut chantée par Monseigneur Dugas V. G. P. A. qui a bien voulu en termes choisis exprimé à M. le Maire et à Madame Bleau ses vœux les plus sincères.

Après la messe l'on se rendit à la résidence du Maire ou un banquet superbe était offert.

Des discours furent prononcés par Monseigneur Dugas, M. l'abbé Béliveau, MM. Joseph Bernier, M. P. P., T. Pelletier, J. A. Marion, J. A. Cusson, S. M. Jean J. Dagg, F. Lachance, J. B. Coté, J. Clément, etc.

Le thème fut le même pour tous. Estime général et souhaits enthousiastes de longue et vie bonheur.

Le soir réception publique dans dans les salles de l'Hôtel de Ville. Au dehors la fanfare de St. Boniface faisait entendre des sons harmonieux, tandis que toute la population allait présenter ses hommages à Son Honneur le Maire et à sa digne épouse.

Au nom des citoyens M. le Dr Lachance présenta au Maire un signe tangible de leur amitié.

Une superbe coutellerie en argent et une montre en or. Inutile de dire que le Docteur sut trouver l'expression juste pour exprimer les sentiments qui animait la population en cette circonstance.

Au nom des dames de St-Boniface. Madame A. Gauvin présenta à Madame Bleau un superbe bouquet de roses d'œillets et de chrysanthèmes.

Ce fut une belle démonstration et les héros de la fête étaient dignes de tous les honneurs.

M. Bleau est né à l'Assomption, Province de Québec le 30 mars 1856. Son père était cultivateur. A l'âge de quinze ans, l'idée du voyage s'empara de lui il quitta la ferme pour se diriger vers l'Ouest. Pendant plusieurs années il gagna son pain en travaillant dans les chantiers et sur la construction des chemins de fer.

En 1878, il se fixa à St. Boniface et se maria à Pembina N. D le 24 juin 1886, avec mademoiselle Marie Agnès Clément.

De ce mariage il eut onze enfants. Cinq reposent maintenant dans le cimetière de St. Boniface. Six autres sont vivants et résident avec leurs parents excepté l'ainé Paulin qui est entré chez les Jésuites et fait son noviciat à Montréal.

M. Bleau fut d'abord employé chez M. Fidèle Mondor, et ensuite entra en société avec feu Adolphe Turner dans le commerce de fer. Quelques années plus tard il entrait en société avec M. Despars dans le même commerce, puis au départ de ce dernier pour Los Angeles, il devenait gérant des magasins de M. Edouard Guilbault. Il formait ensuite avec M. Allaire la société actuelle de Allaire et Bleau.

Il fut conseiller de la Ville de St. Boniface pour la première fois en 1886.

En 1902, il était élu maire puis résignait pour cause de santé.

Il fut réélu Maire pour les années 1908, 1909, 1910, 1911.

Il s'est surtout appliqué à établir de bons rapports entre les citoyens de langues anglaise et française et a réussi de la sorte à tuer le mouvement annexioniste à la Ville de Winnipeg.



SON HONNEUR LE MAIRE ET MADAME BLEAU

Il est actuellement Vice-Président de l'Association des Municipalités du Canada.

C'est un ancien président de la Société de St. Jean-Baptiste et un membre actif des Forestiers et de l'A. C. B. M.

Il fut Président de la Fanfare indépendante de St. Boniface et il est encore l'un des membres les plus enthousiastes de toutes les associations dont le but est de promouvoir les intérêts de sés conciteyens.

Son Honneur le Maire Bleau occupe une position remarquable parmi sos concitoyens de l'Ouest et "Le Manitoba" veut lui souhaiter, ainsi qu'à Madame Bleau tout le bonheur qu'un ami sincère peut désirer pour son ami.

M. et Madame Pierre Couture

Les citoyens de St. Boniface ont été témoins la semaine dernière d'un événement peut-être unique dans l'histoire de nos familles canadiennes-françaises,

La famille de Monsieur Pierre Couture, Sr, célébrait, le même jour les noces d'or des grands parents, les noces d'argent de leur fils Pierre, le mariage du petit fils Horace et les fiançailles de la petite fille Mademoiselle Eva, fille de M. et Madame Pierre Couture, Jr.

La famille Couture vient de St. Nicholas, province de Québec, et habite St. Boniface depuis au-delà de 17 ans.

M. et Madome Pierre Couture Sr. sont tous deux agés de 74 ans. Ils ont eu neuf enfants: Messieurs Pierre, Elzéar, et Théodore habitent St. Boniface, ainsi que Mesdames Bougard J. A. Marion, S. J. Dussault et Max. Rocan.

M. Pierre Couture, Jr. est agé de 49 ans, et habite St. Boniface depuis l'âge de 19 ans. Il y a vingt-cinq ans, il faisait bénir son union avec Mademoiselle Philomène Cusson, par M. l'abbé Messier.

De ce mariage il a eu onze enfants, tous vivants. Messieurs Horace, Henri, Alfred, Jules, Adélard, Lucien, Octave, eo Mesdemoiselles Eva, Lauriana, Ernestine et Jeanne.

M. Couture a commencé sa vie d homme comme employé briqueteries de Messieurs Lamontagne et Cartier.

Quelques années après il se lançait dans le commerce des viandes et aujourd'hui il occupe dans le monde des affaires une situation des plus enviables.

Il est à la tête de deux épiceries et de deux boucheries à St. Boniface et à Winnipeg.

Ses affaires sont très florissantes et c'est un bel exemple d'homme travailleur et actif qgi a su commander le succès. C'est un citoyen modèle et très estimé de toute la population.

Son fils Horace, gérant de l'épicerie de St. Boniface a marié une gentille canadienne de Montréal, Mademoiselle Agnès Tremblay, soeur des Messieurs Tremblay les contracteurs bien connus de Winnipeg.

Sa jeune fille Mademoiselle Eva Couture se mariera bientôt avec M. Josephat Tremblay de Winnipeg et au jour de leurs fiançailles les souhaits ne leur ont pas manqués.

Quatre-vingt-cinq personnes composaient la famille ce jour-là. Et l'on peut voir, par les noms qui précèdent que la famille Couture a des alliances dans quelques-unes des meilleures familles de notre ville.

La cérémonie religieuse le matin fut impressionnante. Monseigneur Dugas officiait et avant la messe il adressa aux célébrants ses meilleurs souhaits.

Le soir il y eut grand banquet et soirée de famille

Plusieurs discours furent prononcés par Monseigneur Dugas, M. l'abbé Messier, M. le maire Bleau, M. Joseph Bernier, M. P. P., MM. S. J Dussault, J. A. Marion, Alex. Bernier.

Du chant par Messieurs Poulain et Durocher, de la musique par les demoiselles Couture et des adresses magnifiques furent lues aux cinquantenaires par M. Henri Couture; à M. et Madame Pierre Couture, Jr. par M. Henri Cusson et très gentiment le jeune gustave, enfant de 6 ans offrit un joli bouquet à ses parents.

Ce fut une fête inoubliable et "Le Manitoba" est heureux de pouvoir offrir à tous ses meilleurs vœux de bonheur.



LA FAMILLE PIERRE COUTURE (Faveur du *Free Press*)

Jutras-Commune

Lundi dernier avait lieu le mariage de Monsieur Norbert Jutras, fils de Moïse Jutras, de Letellier avec Mademoiselle Marie Commune fille de M. E. Commune de St Boniface.

La bénédiction nuptiale fut donnée à St. Boniface par M l'abbé Jutras oncle du marié.

Les heureux époux sont partis en voyage de noce. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

• • •

Samedi dernier, les nombreux amis de M. Jutras se réunissaient pour le féliciter. M. J. A. Beaupré au nom de tous lui présenta une très jolie bourse. M. Jutras y répondit en termes très appropriés. Après les différents discours l'on s'amusa bien jusqu'à une heure avancée dans la soirée.

LA LANGUE FRANCAISE

Notre planète emporte avec elle dans l'espace des peuples variés; mais ces peuples forment ensemble la grande famille humaine. Chez lui, le peuple revêt sa pensée d'une particulière, d'où naissent des langages particuliers. Mais la penséne connaît pas de frontières.

Comme là graine que le vent emporte dans ses flancs, les conceptions du cerveau traversent l'espace et vont germer dans l'esprit humain, sous la forme de la parole écrite ou parle, remuent le cœur de l'homme et dirigent le mouvement de ses volontés

Or dans tous les temps la Providence semble avoir désigné certains languages pour disséminer la pénsée dans le monde des intelligences. Cest l'hébreu le grec et le latin dans l'antiquité.

Depuis des siècles c'est en français que l'humanité rédje les fastes de son histoire. Tous les grands hommes pdeuis mille ans ont parlé le français. Nous en avons la preuve écrite sur la poudre des vieux parchemins. C'est en français que les Gaulois nos ancêtres, entonnaient leurs chants guerriers. Guillaume le Conquérant l'imposa à l'Angleterre et jusqu'à Edouard III les statues de la Grande-Bretagne furent rédigés en français.

En français l'Anglo-Saxon conduisait les débats de ses parlements et rendait les décrets de ses tribunaux. C'est en français que Napoléon dictait ses lois aux têtes couronnée de l'Europe.

En français Jacques-Cartier écrivit sur la croix qu'il planta sur les rivages de la Gaspésie, en prenant possession du sol de la Mouvelle-France: "Pour le Christ et pour le roi des Francs." C'est encore en francais que les pionniers de ce continent ont baptisé nos lacs nos fleuves et nos montagnes.

C'est en français que nos missionaires ont porté la bonne nouvelle aux peuplades sauvages ou barbares des cinq continents du globe!

Nous devons parler français parce que c'est la langue diplomatique.

Berlin lorsque l'orgueilleux Bismark, au cœur de fer tenait son talon germanique sur la gorge de la France surprise et trahie darda au cœur la nation française, c'est en français qu'il dicta ses conditions draconiennes.

Et plus récemment, lorsque les Etats-Unis se disputèrent l'empire de la mer de Bering et résolurent ponr éviter un confit formidable de recourir àl'arbitrage c'est encore en français que les articles du traité furent rédigés et signés.

Nous devons parler la langue française qarce qu'elle est "belle". Il est incontestablement admis que le français est d'une richesse des plus variées et d'une délicatese des plus exquises. Plus les idiomes se rapprochent des langues anciennes plus ils sont parfaits. Or la langue française tire en grande partie son origine du sancrit avec un mélange de roman et de teuton.

Les plus grands chefs-d'œuvres sont écrits en français. Les œuvres de Racine de Corneille et de Molière les oracles de Bossuet et les écrits de Veuill ot passeront à la postérité à côté des productions que le génie de l'antiquité a enfantées.

Qui n'a pas trouvé dans la langue française une mélodie pour l'oreille, un ornement pour l'esqrit, un trésor pour l'intelligence et un complément aux fortes études? Je ne m'étonne plus de constater chez les étrangers des efforts sérieux pour en acquerir les éléments en savourer la douceur et en pénétrer le gé nie.

Enfin c'ert pour nons lalangue du "cœur". Vous souvient-il des refrains que votre mère fredonnait le soir en vous berçant près du foyer? Vous souvient-il de la première prière que vos lèvres ont murmurée? Vous souvient-il du chant national aux jours de la grande fête de la patrie? Comme ce souvenir déjà lointain émeut encore! et comme est douce l'émotion que produit l'accent de la voix maternelle!

Il faut parler la langue du pays. Qui dit le contraire? J'ai étudié et j'étudie encore l'idiome de Shakespeare et j'engage fortement mes compatriotes à m'imiter pour le bien général et pour leur intérêt personnel et celui de nos descendants. Mais de quel droit venir nous dire: cessez de parler français! Est-ce donc là un crime?

Un poète a écrit: Tout homme a deux pays: le sien et puis la France. Il eut pu ajouter: "Tout homme a deux languages, le sien et puis celui de France."

L'ABBÉ J. ROCH MAGNAN.

Patriotisme d'outre-tombe

Aujourd'hui nous jouissons incontestablement de plus de liberté qu'aucun peuple de l'univers. C'est à ce point que nous n'y songeons même plus. C'est presqu'un malheur, car nous sommes exposés à défaut d'ennemis à combattre, à diriger coture nous-mêmes les coups que l'on portait alors contre une oligarchie méprisée. C'est là le plus grand danger le seul que nous courrions aujourd'hui. Ah! suivons donc le conseil paternel que nous donnait l'éloquent prédicateur de la St. Jean-Baptiste lorsqu'il nous disait dans ses élans patriotiques que si les Canadiens d'aujourd'hui allaient se diviser ils perdraient le fruit des labeurs du passé. Si le vent de la discorde se mettait à souffler parmi nous, nous ne pourrions continuer l'œuvre glorieuse si bien commencée. Faisons donc aujourd'hui, sur l'autel de la patrie, le vœu de ne jamais sus citer ces divisions qui absorbent un temps et des efforts qui seraient bien mieux employés aux grands intérêts que nous sommes tenu de servir; qu'il n'y ait jamais parmi nous de ces gens qui se donnent pour mission,

"D'abattre ou d'avilir tout front qui les dépasse.
Et de faire petit ce que Dieu voulait grand".

La patrie vaut bien le sacrifice de nos griefs personnels de nos plaintes, de nos ambitions, de nos préférences.

A ce prix seulement nous assurerons l'avenir glorieux que nos héros ont rêvé pour leurs enfants; à ce prix seulement nous éviterons les obstacles qui pourraient mettre en péril la destinée providentielle de notre nation. Dieu et la patrie le veulent, tous ceux qui ont du cœur et de la foi doivent le vouloir aussi

J'ai parlé de dangers. Pour ceux qui n'ont pas comme moi confiance dans la destinée providentielle de notre peuple, il semble qu'il y ait danger imminent. Nous sommes envahis de partout; le flot des races qui different de la nôtre par la langue, la religion, les mœurs, se presse, toujours renouvelé, sur les rives de notre pays. Et dans le vieux monde l'Italie qui se fait persécutrice, la France qui se fait paienne, semblent nous prédire que les nations catholiquesque les races latines, ont vu leurs meilleurs jours, et que notre nationalité, produit de ces deux civilisations est en danger.

N'ayons crainte, cependant. Il ne tient qu'à nous de tout sauver, de vaincre tous les obstacles, d'arriver au but et d'accomplir toutes nos destinées. Voyez-vous cette embarcation qui parait si frele? Vous croiriez que la vague bondissante va bientôt l'engloutir: elle a disparu un moment mais le moment qui suit vous la montre se dessinant fièrement sur l'azur du ciel, sillonnant la crête des vagues et plongeant hardiment dans le gouffre qui se creuse devant elle. Elle disparait au loin dans le plus fort de l'ouragan, et vous plaignez en les admirant les marins de ce vaillant esquif. Maintenant la tourmente est passée et la vague fatiguée, humiliée et repentante, rapporte à la terre les débris accusateurs de sa funeste colère. En vain y cherchez-vous les épaves de la fière embarcation dont vous déploriez tantôt la perte. Allez pluôt là-bas: vous la verrez dansant gaiement sur son ancre, séchant ses voiles au soleil qui a reparu; son équipage a rangé avec soin toutes les pièces du grément, la boussole a été recueillie précieusement, et les matelots, réparant leurs forces chantent leur dernier exploit, rêvant déjà au prochain voyage

Et que faisons-nous en ce moment ? Ne chantons-nous pas les luttes du passé, les espérances, les grands projets de l'avenir ? Comme les marins de l'équipage dont, je parlaistout àl'heure nous avons traversé heureusement la tempête. ils durent leur salut à la construction parsaite de leur embarcation, à leur expérience de la mer, à la vigueur de leur boussole. Nous aussi, nous avons passé par de rudes tempêtes; mais nous pouvons en braver de plus rudes encore, si nous savons conserver la perfection de nos institutions, l'excellence de notre éducation, la vigueur de nos mœurs, la direction immense et infaillble de notre foi.

J. A. CHAPLEAU.

DECES

M. et Mde Lemire ont la douleur d'annoncer à leurs amis la mort de leur bébé jumelle, Françoise, à leur résidence d'été à Kildonan. Les funérailles auront lieu demain à 10 heures A. M. à l'eglise du Sacré-Cœur.

Soumissions.

Des soumissions marqués: "Tender for Power House Agricultural College", seront reçues jusqu'à mardi midi le 18 juillet pour la construction d'une bâtisse au Collége Agricole a St. Vital.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'architecte Provincial Fort Garry Court, Winnipeg.

Un chèque marqué au montant de 5 par cent devra accompagné la soumission et sera confisqué par le Gouvernement de Manitoba au cas où le contracteur refusera de signer un contrat ou refusé de terminer les travaux.

La plus basse ou aucune soumission sera necessairement acceptée.

R. ROGERS
Ministre des Travaux Publics.
Bâtisse du Parlement 5 juillet 1911.

Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une servante, S'adresser à Madame J. A. Cherette, No. 169 Rue Dumoulin.

—Trouvé un anneau de clefs prière de les réclamer a nos bureaux et de payer les frais d'annonce.

—M. Paul Bernier, Bijoutier sur l'Avenue Provencher, s'est fait volé pour la valeur de $150. dans la nuit de jeudi dernier.

—M. Arthur Jacques doit partir demain pour la province de Québec où il doit assister aux noces de diamant d'une de ses tantes.

—M. Cléophas Marcoux accompagné de Mlle Henriette Marcoux sont arrivés lundi dernier d'un voyage à Banff et Edmonton.

L'Exposition Provinciale qudevait s'ouvrir aujourd'hui est remise à demain à cause de l'incendie qui a eu lieu la semaine dernière.

—M George Joyal annonce à ses amis et au public qu'au 1er aout il installera son établissement de barbier au coin des rues Aulneau et Masson.

—Si vous avez besoin d'un lot à bon marché voyez C. A Gareau ou si vous voulez une maison construite à votre goût et à des termes très faciles voyez M. C. A. Gareau, St-Boniface.

—Perdu la semaine dernière depuis la rue Dumoulin à l'Avenue Provencher une chaine avec une croix en or pour enfant. Prière de la remporter à nos bureaux Une récompense sera payée.

— La Fête Nationale Française le 14 juillet 1911. Banquet suivi de Bal samedi le 15 juillet 1911, à 7½ hrs. du soir dans les salons du Manitoba Hall, 293 Avenue du Portage. Toutes personnes de langue française sont cordialement invités.

—Ouverture de l'Exposition seulement jeudi pour cause de l'incendie, des sièges réservés sur le terrain mais déjà le centre est terminé. Il y a de grande préparations et le feu d'artifice sera le plus grand que nous aurons eu à l'Exposition.

—Mlle Joséphine Anger est partie dimanche soir pour un voyage dans les Etats-Unis et à Montréal où elle doit entrer dans la communauté des Sœurs des SS. NN. de Jésus Marie. Nos meilleures voeur de bonne santé à la nouvelle religieuse. Elle partie accompagnée de son frère Monsieur albert Anger, étudiant en génie-civil.

—Au Theatre Walker cette semaine "The cat and the fiddle changement de scène dix huit fois Les prix spéciaux de $1.00 à 25c. La semaine prochaine, les quatre premiers soirs "May Robson" dans "Tante Marie" comédie. Les prix seront de $1.50 à 25c. Le 21 et 22 une autre comédie musicale "The Flower of the Ranch Lundi et mardi le 24 et 25 juillet "The Old Homestead" et mde Liske jouera au même théatre le 1er et 2 août dans la nouvelle comédie "Mde Bumpstead Liegh".

Union Nationale Metisse de St. Vital

Hier, fête splendide à Saint-Vital. Nous en recevons le rapport trop tard pour le publier. Nous en parlerons la semaine prochaine.

LA SOCIETE BELGE

La colonie Belge de St. Boniface a célébré sa fête nationale dimanche dernier.

Sous la présidence de Monsieur Pierre Bossuyt nos concitoyens belges ont organisé une superbe procession dans les rues de notre Ville.

Nous saluons avec plaisir le drapeau belge et nous souhaitons que cette colonie de bons citoyens augmente tous les jours.

RECEPTION

Monsieur et Madame Théo. Bertrand, de l'Avenue Provencher ont donné jeudi dernier une brillante réception en l'honneur de leur fils M. Zotique Bertrand et de sa charmante jeune épouse.

L'élite de la société de St. Boniface et de Winnipeg s'y trouvait et comme toujours l'accueil a été des plus hospitalier.

Le dernier soir

A CÈLLE QUE L'ON APPELLERA DEMAIN MADAME

Il est tard. Les invités ont tous quitté le salon les lumiéres se sont éteintes les conversations se sont tues. "Il"est parti le dernier et aussitôt "elle" est montée à sa chambre! La pâle clarté d'une veilleuse qui l'éclaire doucement lui donne un cachet de modestie et de grandeur, tout à la fois. Jamais elle lui paru si belle, jamais elle ne lui a paru plus belle jamais elle n'a cru tant l'aimer cette chambrette, sanctuaire de son cœur et de son âme!

La petite statue de la Vierge lui sourit avec tant d'amour, le crucifix lui tend ses bras ouverts avec tant d'infinie douceur, qu'involontairement, en rencontrant"leur regard" la jeune fille sent émue. "C'est donc vrai mon Dieu qu'il faudra les quitter demain, murmura-t-elle tout bas." Et ses yeux,à demi-voilés, se posent, pour le lui prouver, sur une blanche toilette étalée là, devant elle tout à côté d'un guéridon qui porte un livre de priéres un chapelet un chapeau des gants! Bien mieux la lueur de la lampe fait briller à son doigt une bague! aujourd'hui bague de fiancée, demain bague d'épouse car c'est le dernier soir, le dernier, mon Dieu! Demain c'est le grand jour de l'hymen.

Jusqu'à présent, elle a songé avec joie, une douce sérénité a enveloppé son âme, l,avenir lui appar le véritable bonheur! Mais ce soir, l'inquiétude envahit et l'avenir lui fait peur. Pourquoi? Elle ne le sait pas, mais elle craint mais son cœur tremble. Ce soir finit sa vie de jeune fille ce soir est presque le passé. Il a eu ses douleurs et ses larmes peut-être, mais il a aussi ses douces consolations. Demain sera le présent joyeux et aimable sans doute, mais l'avenir? Toujours l'obsédante question à laquelle rien ne saurait répondre!...

Elle a ouvert sa fenêtre et elle contemple, pour la dernière fois, la nuit au village natal! La journée a été sombre et humide mais le soleil a paru vers le soir et s'est couché radieux. Il fait très beau. Lestoiles qui scintillent au grand firmament permettent de distinguer les alentours. Devant elle, le bouquet d'érable se dresse noble et majestueux. Que de belles heures, elle a passé bercée par le mystérieux bruissement des feuilles et le doux chant des oiseaux! Que de bonnes conversations, elle y a tenune, avec sa mère ou ses sœurs! Et il faut les quitter...Cette mère, trésor d,amour et de dévouement, ce père si tendre et si sensible, ces sœurs si gaies et si aimables, il faudra donc les quitter, mon Dieu!

A cette pensée, les sanglots montent de son cœur à ses lèvres, les lermes coulent de ses yeux. Partir! Tout quitter! Et l'avenir? Son regar noyé rencontre encore une fois le crucifix et alors se jetant à genoux, elle prie de tout l'ardeur de son âme. Longtemps, montè sa prière vers le Dieu qu'elle a reçu le matin même et, enfiu, un rayon de la divine espérance pénétré dans son cœur. Puis elle se relève...

L'avenir? elle attend sans crainte maintenant! il lui réserve des épreuves? "Ils 'seront 'deux" à souffrir. Des larmes? "Ils' seront "deux" à pleurer. La coupe sera moins pleine la douleur moins amère et... le bonheur plus grand Oui, elle y croit maintenant au bonheur parce que lui, l'époux qu'elle a choisi possède une grende âme, un noble cœur parce qu'il est enfin un véritable chretien! Il mérite d'être heureux et son cœur, à elle désire lui donner le bonheur!Pour lui, elle ira jusqu'au sacrifice; pour lui, elle ira jusqu'à l'héroïme s'il en était besoin. Et c'est demain qu'elle sera ainsi toute à lui! "Demain, répète-t-elle encore! aujourd'hui, reprend-elle aussitôt en écoutant joyeuse maitenant, le timbre de la pendule sonne minuit" Minuit, elle ne dort pas! et elle n'estqas seulement pas couchée.

Alors vivement elle fait sa toilette de nuit, puis reposant pour la derniére fois sur le lit blanc de sa chambrette, elle s'endort paisiblement dressant dans sa main son chapelet, non pas celui que nous voyions sur le guéridon, mais son simple chadelet de bois souvenir préféré de ses années de jeune fille!

PAULE-CLÉMENCE

La Verte-Saulaie, 29 mai 1911.

Public Notice.

Notice is hereby given that the Trustees of the School District of St. Anne de l'Eglise, No. 1254, have passed a by-law.—No. 2—authorizing the borrowing upon the credit of the said school district of the sum of $6000.00, and the issue of debentures therefor, for the purpose of purchasing a school site, erecting a school house and the furnishing of the same and its appendages, pursuant to the provisions of the Public Schools Act.—and have requested Council of the Rural Municipality of St. Anne to submit the said by-law to the ratepayers of said school district to be voted on in the manner provided in and by The Municipal Act, with regard to by-laws authorizing the creation of debts.

Now, therefore, the Council of the Rural Municipality of St. Anne enacts as follows: 1st—The said by-law shall be submitted to be voted on by the persons entitled to vote thereon, on THURSDAY, THE 20TH DAY OF JULY, A.D. 1911, between the hours of nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon of said day, at the following place, that is to say, at the Municipal Hall, in said School District 2nd—That the Deputy Returning Officer for taking the votes at said place shall be as follows:—L. R. MAGNAN.

That the Secretary-Treasurer of the said Municipality shall cause to be published in one issue of "THE MANITOBA GAZETTE," and in "LE MANITOBA," a public newspaper published at St. Boniface, once in each week for three successive weeks, the last of which shall be published at least one week prior to the voting on said by-law, and shall post in four of the most public places in the said School District a Notice signed by him, setting forth concisely the objects of the by-law, and naming the hour, day and place for taking the votes for or against the said by-law. 4th—That the head of the Municipality shall, at the Municipal Hall in St. Anne, on the 12TH DAY OF JULY, A D. 1911, appoint in writing and signed by him, two persons to attend at the final summing up of the votes, and one person to attend at the polling place on behalf of the persons interested in and desirous of promoting the passing of the said by-law, and in the like manner on behalf of the persons interested in and desirous of opposing the passing of the said by-law. 5th—That the Clerk of the said Municipality shall, at the Municipal Hall at St. Anne, on the 21ST DAY OF JULY, A.D. 1911, at the hour of two o'clock in the afternoon. sum up the number of votes given for and against the said by-law.

Dated at St. Anne this 8th day of June, A.D. 1911.

J. A. LACERTE,
Secretary-Treasurer
of Municipality of St. Anne.

MANITOBA

La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à:

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIERE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba

Le bon chasseur

Fabien, le bon chasseur, entra. Il m'avait reconnu à travers les vitres. Et, quittant ma table, mes amis, je me précipitais audevant de lui, à la fois étonné et ravi, de le voir dans la capitale.

Ravi, parce que rien ne pouvait m'être plus agréable, à moi, paysan exilé, que la rencontre de ce solide compagnon, jeune malgré ses soixantes ans, et de si fière mine encore, avec sa peau tannée au grand air, ses moustaches de Palikare, sous le costume de chasseur, en velours d'une simplicité tout ensemble noble et rustique, qu'il ne quit-tait jamais, même pour venir à Paris.

Etonné, par ce que à ce moment, la chasse étant ouverte, je le voyais plutôt en train, amateur de coupe de fusil raffinée, soit de traquer au pays de Camargue, dans les étangs, le long du fleuve, le castor et le firmant rose, soit de tirer les grands oiseaux à balle franches sur les sommets de Lure, endroit bizare où toute végétation s'arrête et où l'on ne voit plus, en fait d'êtres vivants que des aigles et des jean-le-blanc. lesquels se nourrisent de vipères, et des vipères, lesquelles se nourrissent d'une sorte de grillons noirs qui pullulent à ces hauteurs; sans qu'on ait jamias pu savoir de quoi, au milieu des sèches pierres calécinées par le soleil, corrodées par la neige blanche et sonores comme de vieux os, les grillons, à leur tour se nourrissent.

Ou, plutôt, Fabien n'arrivait-il pas, je n'y songe que maintenant, de guetter le coq de bruyère sous les centenaires sapins largement étalés et pleurant la résine qui assiège, en colonnes d'assaut, les abrupts contreforts des Alpes dauphinoises.

Mais je n'eus pas le temps de l'interroger. Broyant mes doigts dans sa forte main poilue, décorée d'une lourde bague à camée, dont la pression, d'ailleurs amicale, estampilla mon épiderme d'un profil de César romain, et me plongeant jusqu'au fond de l'âme l'interrogation de ses bons gros yeux bleus et doux, aux paupières fripées un peu, où soudain perla une larme:

—Tu as su la nouvelle? me dit-il.

Je ne savais pas la nouvelle, mais je feignis de la savoir. J'eus tort, certainement, la chose ne m'arrivera plus. Et, pour éviter des explications inutiles, comptant aussi qu'au cours de la conversation, Fabien me renseignerait à tout hasard, je répondis, affectueux et pénétré:

—Oui, mon cher Fabien, et tu peux croire...

—Ah! ç'a été pour moi un rude coup, interrompit-il aussitôt en me bryant les doigts une fois encore; mais asseyonsnous et prenons une absinthe. Après ces douze heures de voyage, seul à seul avec mes pensées, j'ai besoin, grand besoin, d'épancher mon cœur dans un cœur d'ami.

Puis, le garçon appelé, le plateau servi, les absinthes battues:

—Voilà! reprit Fabien, depuis l'événement, c'est-à-dire depuis je ne sais combien de semaine et de mois, j'étais resté comme stupide, me désintéressant de tout, n'ayant plus de goût à rien, oui! le croirais-tu, pas même à la chasse. Alors, on m'a conseillé de voyager, de me distraire...

Cet excès de douleur me surprenait un peu. Non pas que Fabien fût un mauvais cœur. Mais je le savais d'esprit changeant, un peu enfantin, sorte de gros panier percé où les sensations ne tenaient guere.

—Tout un drame! soupira Fabien.

Et je me demandais, pour que le souvenir lui en restât si cuisant à si longue distance, quel drame avait bien pu bouleverser la vie de tranquille-égoïsme que Fabien s'était organisée.

Vous assurez donc que Fabien possédait pour seule famille un frère, vieux garçon comme lui, et une sœur demeurée veuve. Ils vivaient tous les trois, tantôt à leur maison de ville, tantôt sur leur terre des Clapeyrolles, braves gens un peu maniaques et que chacun d'ailleurs estimait.

Lequel était mort, du frère ou de la sœur, et surtout dans quelles circonstances? Car, évidemment, c'était de la mort de l'un ou de l'autre qu'il s'agissait. J'attendais, sur une prudente réserve, que Fabien, tout en se désolant, me l'apprit.

—Non! reprit-il, juge de mon émotion, quand, l'ayant laissé la veille, aussi bien portant que toi et moi, j'ouvre maporte au petit jour et je le vois étendu dans la neige...

"Je le vois, avait dit Fabien.

—Bon! pensai-je, un point est acquis. Il s'agit du frère Allons-y, je puis me lancer.

Et, me composant une figure de cir constance, avec le geste et le ton commandés:

—Queveux tu? nous sommes tous mortels, et à son âge...

En effet, le frère de Fabien, fort gourmand, gros mangeur et de complexion apoplectique, avait bien pu mourir ainsi d'une attaque subite, aux Clapeyrolles. Et cette circonstance qu'on l'avait trouvé dans la neige, le matin, abandonné sans secours, me faisait déjà mieux comprendre l'excès de douleur du bon Fabien, lequel, intérieurement, s'accusait sans doute de quelque négligence.

—Par conséquent, insinuai-je, car je ne voulais pas me hasarder de trop, le malheur serait arrivé pendant la nuit?

—Oui! pendant la nuit du 15 décembre, une nuit terrible.. Et Mais on ne t'adone pas écrit les détails? Alors, tu ne sais pas, tu ne sais rien... Et dire que c'est moi la cause! Dire que moi, de mes mains, de mes propres mains, croyant régler le compte d'un loup, qui, chassé hors des bois par le froid et la faim, venait chaque soir, rôder autour de la ferme.. Mais, pardon l'émotion m'étouffe...

—Voyons, du calme, Fabien! Fabien ne m'écoutait pas. Fabien demeurait immobile, la tête dans ses mains, ravalant des sanglots; et je me figurais cette nuit terrible! Fabien embusqué aux Clapeyrolles pour tuer le loup, Fabien entendant du bruit, tirant au jugé sur une ombre, ne voulant pas sortir avant l'aurore, par prudence, car la prudence, chacun le sait, est la première qualité du chasseur comme du héros, puis le matin, au petit jour, trouvant dans la neige, au lieu de la bête morte...

Autour de nous, le café avait fait silence, et tous, anxieux, attendaient.

Intéressé moi-même au plus haut point:

—Ainsi, ce malheureux coup de fusil? ..

—Qui parle de coup de fusil? s'écria Fabien, soudain réveillé, puisque c'est avec des saucisses..

—Avec des saucisses?

—Eh! oui, des saucisses à la strychnine que j'avais, hélas! préparées, pour le loup en question, d'abord, et le cas échéant, pour le rénard et pour la fouine, car, avec toute cette puante sauvagine, impossible, aux Clapeyrolles, de rien avoir à soi.

Le drame, peu à peu, se reconstituait.

Je voyais, maintenant, le frère de Fabien demeuré un soir, ainsi que la chose lui arrivait, seul aux Clapeyrolles, habitation isolée où, parfois, manquaient les provisions; je le voyais trouvant quelque part, dans un coin, ces appétissantes saucisses, les grillant lui-même à la cuisine... Seulement, je ne m'expliquais pas bien qu'empoisonné ainsi au lieu de demander secours, par exemple, aux fermiers, il fût allé mourir dehors, dans la neige.

Un dernier accès de Fabien mit un terme à mes perplexités.

—S'il n'y aurait quoi se brûler la cervelle! s'écriait-il, ému sincèrement et versant presque de vraies larmes. quand je pense qu'un si bon chien...

—Un chien! Il s'agit donc d'un chien?

—Eh! oui, Ourson, ce pauvre Ourson, lequel, innocemment, l'ayant découverte au creux d'un sillon, mangea pour son malheur une des saucisses par moi jetées. Tu le connais bien Ourson? Jamais plus on n'en reverra le pareil! Ourson qui, sans le casser, pendant des 10 20 kilomètres, portait un œuf frais dans sa gueule; Ourson, enfin! car, tu le sais, il ne lui manquait que la parole! Et encore, ajouta Fabien avec une conviction désormais comique, encore, la parole, il l'avait.

Sur ces mots, Fabien se tut. Pour nous remettre det ant d'émotions, nous primes une deuxième absinthe. Et le soir, après un dîner joyeux, mélancoliquement, devant un autre café, consolés un peu, attendris encore, nous parlions, le bon chasseur, et moi, des vertus sans nombre et de la fin tragique d'Ourson.

PAUL ARENE

Notice of Dissolution

Notice is hereby given that the partnership subsisting between us, the undersigned, as Mouvet & Co., of the City of St. Boniface has the day been resolved by mutual consent. All debts owing to the partnership are to be paid to Jules Mouvet at the said City of St. Boniface and all claims against the said partnership are to be presented to the said Jules Mouvet by whom the same will be paid.

Dated at the City of St. Boniface, the 7 day of June A. D. 1911.

C. Vampoulle
P. Simonet
J. Mouvet

Witness: J. A. Cusson.